

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 21 avril 2021

Projet éolien industriel sur Les Verreries de Moussans, des habitants se mobilisent

L'industriel allemand Volkswind, racheté par le trader en énergie suisse AXPO, a représenté récemment son projet de centrale de 6 éoliennes sur la commune des Verreries de Moussans, au lieu-dit Le Puech.

Cette société avait déjà tenté en 2018 d'imposer ses machines mais devant les avis très négatifs de nombreuses instances dont le Conseil National de la Protection de la Nature, elle avait fait marche arrière.

Le promoteur avance aujourd'hui un projet actualisé dont la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (Mrae) dit qu'il est très proche de la version initiale, que ses effets sont sous-évalués, que les mesures proposées pour compenser ou réduire l'impact sur les oiseaux ou les chauves-souris n'apportent pas de garanties suffisantes.

Le CNPN a redonné un avis « très défavorable » en 2020, sur le projet actuel.

Des informations importantes que la société s'est bien gardée de faire lire aux habitants lors de la présentation de son projet en mairie, idem pour la municipalité qui appelle les habitants à voter sans les leur donner !

On peut se demander pourquoi ce groupe industriel qui a été confronté à une salve d'avis négatifs revient à la charge, sur le territoire du Parc naturel régional du Haut Languedoc, avec quasiment la même copie d'autant, alors qu'entre temps, les populations ont été sensibilisées aux effets négatifs de ces centrales (santé et nuisances sur les humains, problèmes graves sur les animaux d'élevage...).

En fait il s'agit d'une stratégie qu'appliquent beaucoup de promoteurs : insister pour épuiser les opposants qui ne disposent pas des mêmes moyens pour se défendre en particulier devant les tribunaux.

Nous avons un exemple récent à Puissalicon, petit village au nord de Béziers, où malgré l'opposition de la commune, de la communauté de communes, de la majorité des habitants, du rapport négatif de la commissaire enquêtrice, Volkswind (le même qu'aux Verreries) attaque le refus du permis de construire du préfet. Ça en dit long sur l'entreprise et son respect de la démocratie !

On doit s'interroger sur l'idée que se font ces promoteurs de la démocratie locale et de l'avis des populations.

Nous pensons que l'on ne peut imposer aux gens des installations dont ils ne veulent pas et ce pour le profit de quelques-uns et au détriment de la qualité de vie de tous.

Le parc industriel éolien de Volkswind ne va pas impacter que Les Verreries de Moussans, mais également les hameaux et villages environnants, dont Courniou- les -Grottes.

Contact : protection.somail@orange.fr - Association Protection Somail & Montagne Noire